

Publié le 1 avril 2015

Brest Métropole : objectif zéro déchet

Lauréate de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », Brest Métropole Océane a appuyé sa politique de valorisation des déchets sur la Spl Sotraval. La création de TriGlaz, un centre de tri mutualisé avec les autres collectivités du nord du Finistère, a permis la chute du coût de traitement des déchets et de réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelles. Investissement : 12 millions d'euros.



C'est un travail de valorisation des déchets qui a été lancé par Brest Métropole Océane (BMO) en 1986 avec la création de la Sem Sotraval et d'un incinérateur avec chaufferie reliée à un réseau de chaleur. La dynamique débouche aujourd'hui sur une reconnaissance de l'Etat. Le ministère du développement durable a retenu en janvier la candidature de la métropole – déposée en commun avec Rennes Métropole – dans le cadre de l'appel à projets national « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ».

La création de Sotraval-Spl en 2013, pour gérer le tout nouveau centre de tri TriGlaz à Plouedern, est venue donner un nouvel élan à cette valorisation des déchets. « Les dix établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du nord Finistère se sont regroupés dans cette Spl pour disposer d'un outil moderne qui a remplacé les centres de tri respectifs devenus quasi obsolètes », explique Stéphane Baron, directeur général délégué de Sotraval. Le bilan de la première année d'exercice est à la hauteur des attentes des collectivités : le coût de traitement d'une tonne de déchets « en mélange » est passé à 146 euros contre 178 euros auparavant à Brest et jusqu'à 280 euros dans certains centres de tri du nord Finistère. « Les postes de travail n'étaient pas optimisés, et les structures ne permettaient plus d'intégrer les nouvelles technologies, ni d'ouvrir leurs portes au

public pour des actions de sensibilisation ». Autre conséquence positive pour Brest Métropole : la baisse de 8 % de la quantité d'ordures ménagères résiduelles, non valorisables.

Le soutien de l'Ademe

Sotraval-Spl est ainsi devenue complémentaire de la Sem Sotraval, avec une direction unique. Cette dernière continue à gérer l'incinérateur de Brest qui alimente 25 000 équivalents logements en chaleur et 30 000 en électricité. « Son atout est de pouvoir chercher des volumes de déchets hors du territoire des actionnaires, issus notamment d'activités économiques du privé, précise Stéphane Baron. Ce qui permet de faire tourner les outils à plein régime et d'optimiser les coûts ».

Brest Métropole Océane prépare maintenant le doublement de son réseau de chaleur d'ici à fin 2016, avec la construction fin mai d'une chaufferie biomasse alimentée en bois, juste à côté de son unité de valorisation énergétique des déchets de Brest (incinérateur et chaufferie).

Lauréate de l'appel à projet « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage », Brest Métropole Océane bénéficiera d'un accompagnement du ministère du Développement durable en matière de gestion des déchets, via l'Ademe. Celle-ci mettra à sa disposition son expertise technique, un soutien financier pour l'animation de sa démarche de sensibilisation, et des aides à l'investissement.

Patrick Cros - Naja

Par Marion BAUDIN